



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Diffusion immédiate

Protéger un des plus grands lacs des Laurentides

Barkmere et Montréal, le 17 avril 2024 – La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est ravie d’annoncer la conclusion d’une entente financière de 120 340 \$ avec la Ville de Barkmere et Éco-corridors laurentiens pour la constitution d’une proposition d’aire protégée afin de préserver une partie du bassin versant du lac des Écorces. Ce financement est accordé dans le cadre de l’initiative Plein aire - Présent pour les municipalités, coordonnée par la SNAP Québec et rendue possible grâce au soutien financier du gouvernement du Québec.

Une valeur écologique indéniable

Le lac des Écorces occupe près de 25 % de la superficie du territoire de la ville de Barkmere. En plus d’être d’une grande intégrité, il s’agit aussi d’un des lacs les plus importants des Laurentides. Afin de préserver les ressources hydrologiques du lac et son bassin versant, Barkmere propose de protéger un peu plus de 23 km² de terres publiques au nord-est du territoire municipal.

Si ce projet se concrétise, il permettrait de consolider la protection de noyaux d’intérêt, puisque la zone à l’étude est adjacente à la réserve écologique Jack Rabbit et à la forêt ancienne Baie Silver.

Une alliance municipale forte

Le projet est mené par Barkmere. Il reçoit également l’appui formel de la municipalité voisine, Montcalm. Cette dernière, dont le territoire est concerné par plus de la moitié de la superficie de la zone à l’étude, reconnaît l’importance de la protection du lac des Écorces. Elle joint donc ses efforts à ceux de Barkmere, d’autant plus que les territoires de ces municipalités sont des éléments essentiels pour la connectivité écologique régionale, selon les analyses d’Éco-corridors laurentiens. Barkmere pourra d’ailleurs compter sur l’expertise d’Éco-corridors laurentiens pour la coordination du projet.

Citations :

« La protection d’une partie du bassin versant du lac des Écorces est une bonne nouvelle pour la région des Laurentides. C’est avec des projets comme celui-ci que l’on pourra augmenter la pérennité et la résilience des milieux naturels protégés sur notre territoire. Merci à toutes les personnes impliquées dans la réalisation de ce projet. » - Benoit Charette, ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides.

« La SNAP Québec salue la collaboration entre deux municipalités travaillant ensemble afin d’atteindre un objectif commun : la protection d’un des plus grands lacs des Laurentides. L’initiative Plein aire permet, notamment de soutenir les municipalités comme Barkmere et Montcalm, engagées dans une démarche

de protection des milieux naturels de proximité au sud du Québec. » - Alain Branchaud, biologiste et directeur général de la SNAP Québec.

« Lorsque la Ville de Barkmere a été fondée en 1926, le but principal était de protéger le Lac-des-Écorces et la forêt environnante. Créer une aire protégée de biodiversité en amont des principaux tributaires du Lac s'inscrit donc dans la foulée de tous les efforts de conservation faits durant les 100 dernières années. Le Lac et la forêt constituent un joyau naturel que nous voulons transmettre aux générations futures comme il nous a été transmis. » - Luc Trépanier, Maire de Barkmere.

« Je suis très fier de voir prendre forme cette proposition d'aire protégée conjointement avec la Ville de Barkmere. Ensemble, nous créons un havre de paix pour les générations futures, un sanctuaire où la biodiversité prospère et où l'harmonie entre l'homme et la nature est notre priorité. » - M. Steven Larose, Maire de Montcalm.

- 30 -

À propos de l'initiative Plein aire - Présent pour les municipalités : est une initiative de la SNAP Québec, soutenue financièrement par le gouvernement du Québec. Elle vise, entre autres, à soutenir des projets stratégiques de création d'aires protégées ou de corridors écologiques au sud du 49^e parallèle, en collaboration avec les acteurs locaux et régionaux. Elle cherche ainsi à promouvoir la protection des milieux naturels de proximité, au bénéfice des collectivités.

La SNAP Québec : Organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature et de ses valeurs bioculturelles, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) travaille à la création et à la bonne gestion d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées.

À propos de la Ville de Barkmere : Barkmere est une ville située dans la Municipalité régionale de comté des Laurentides et la région administrative des Laurentides, au Québec, Canada. La protection du milieu naturel de la ville a été la priorité la plus importante du conseil municipal de Barkmere depuis sa création en 1926.

À propos d'Eco-corridors laurentiens : est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyens.

CONTACTS

SNAP Québec Lorine Thouin communications@snapquebec.org 438 377-3562	Eco-corridor laurentiens Fanny Deschênes fanny.deschenes@ecocorridorslaurentiens.org
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------